

# **Nom : AMÉNAGEMENT DU QUARTIER BALSAN**

## 1. Contexte

Rénovation d'un site industriel comprenant des usines, restées longtemps en sommeil et les deux châteaux qui les accompagnent. Ce site devient aujourd'hui le centre d'attraction d'un nouveau quartier qui se construit autour de préoccupations environnementales, sociales et économiques.

## 2. But

L'aménagement d'un nouvel espace urbain, à deux pas du centre ville, rejoint pleinement la démarche « Agenda 21 » dans laquelle la Ville s'est engagée. Ce quartier est situé à proximité d'espaces naturels privilégiés. La réhabilitation des anciennes usines concourt à améliorer le cadre de vie des habitants. De plus, une mixité de la population, y résidant ou y travaillant, est un point fort de ce quartier : implantation de l' I.U.T., de deux maisons de retraite, d'une école d'ingénieurs et du centre universitaire.

## 3. Déroulement

### 1/ Entretien du patrimoine arboré du parc

- *Réalisation d'une campagne d'abattage pour assurer la sécurité des promeneurs*

Après un diagnostic phytosanitaire, face à la détérioration de certaines espèces d'arbres, la Ville a pris la décision d'abattre des arbres et d'assurer ainsi la sécurité des promeneurs. Réalisation à l'automne 2014.

- *De nouvelles plantations*

Le double alignement d'arbres de l'allée principale a été reconstitué. Des plantations d'arbres en isolés ont été également réalisés ainsi que de gros conifères provenant de l'ancienne pépinière située dans l'enceinte des serres municipales. Travaux réalisés entre décembre 2014 et mars 2015.

### 2/ L'aménagement du parc : depuis 2015, la Ville mène plusieurs opérations de réaménagement du parc.

- Réalisation des réseaux nécessaires au raccordement des châteaux. L'aménagement paysager autour des deux châteaux sera harmonisé et coordonné.
- Aménagement des allées dédiées aux piétons et aux vélos. La circulation des voitures sera interdite sur l'ensemble du site. Les circulations existantes seront rénovées et requalifiées.
- Sur le site, on trouvera à la fois des lieux de détente avec des espaces de convivialité, des zones de repos sur les pelouses et des espaces champêtres.

Un projet de réaménagement des espaces de vie du parc est également à l'étude pour les années à venir.

## 4. Partenaires principaux :

La Ville est propriétaire et maître d'œuvre.

## 5. Pour plus d'information :

Châteauroux Métropole - Hôtel de Ville CS 80509 36012 Châteauroux cedex  
N° : 02 54 08 33 72

M. Roland VRILLON, roland.vrillon@chateauroux-metropole.fr  
M. Jean-Paul MAZALLON jean-paul.mazallon@ville-chateauroux.fr